Madame Monique Matter
Présidente de la
Fédération des langues régionales
germaniques de France en Alsace, Moselle
germanophone et Flandre
10 rue des Vosges
67390 Marckolsheim
FRANCE

Votre lettre du 27 novembre 2019 concernant la nouvelle réglementation de la certification linguistique des étudiants dans les cours de licence français

Madame,

Je tiens à vous remercier pour votre lettre du 27 novembre 2019 adressée au ministre-président Winfried Kretschmann. Ce dernier m'a demandé de répondre à vos remarques.

En tant que région transfrontalière au cœur de l'Europe, le land du Bade-Wurtemberg attache une grande importance à la coopération transfrontalière, européenne et internationale dans tous les domaines de la vie. La mise en réseau des acteurs scientifiques ainsi que la mobilité des étudiants et des chercheurs jouent en outre ici un rôle majeur. Pour ce faire, il est important de promouvoir les connaissances linguistiques et le développement du multilinguisme en Europe. L'initiative de création d'universités européennes a justement donné un nouvel élan à ce débat sur le fonctionnement multilingue des universités en Europe. En tant que région limitrophe de la France, le Bade-Wurtemberg a tout intérêt à ce que l'apprentissage de la langue du pays voisin soit encouragé, tant sur le plan éducatif dès la petite enfance que dans le domaine de l'enseignement supérieur. C'est la raison pour laquelle le français bénéficie d'un soutien accru dans la région.